

SUPPRESS 1

NETTOYANT DISSOLVANT

**EFFACE GRAFFITI sur les MURS et SURFACES
METALLIQUES**
**SOLUBILISANT de FILMS PROTECTEURS et
D'ADHESIFS**



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'une association de solvants polaires et de synthèse.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide
. MASSE VOLUMIQUE	: 830 g/l environ
. ASPECT	: Liquide limpide
. COULEUR	: Incolore
. ODEUR	: de solvant
. INFLAMMABILITE	: Facilement inflammable (PE inférieur à 21°C) Classe 1 Point Eclair AFNOR

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Insoluble dans l'eau.
- Pénétration rapide grâce à la basse tension superficielle de la formulation.
- **Non caustique, non corrosif** vis-à-vis des surfaces métalliques, alliages légers, aluminium, aciers inoxydables, surfaces plastiques compatibles.
- Bon pouvoir de dissolution de films synthétiques, revêtements protecteurs temporaires à arrachage difficile, colles ou adhésifs non réticulés.
- **Séchage progressif facilitant l'application**
- Affinité contre la plupart des graffiti et marquages sauvages récents, réalisés à partir :
→ D'encres → De marques, feutres → Masqueurs, correcteurs blancs → Tags de peintures aérosols

UTILISATEURS

⇒ Collectivités	⇒ Transports publics
⇒ Ateliers municipaux	⇒ Trains, métros, autocaristes
⇒ Ecoles, lycées, collèges	⇒ Transporteurs
⇒ D.D.E.	⇒ Loueurs de véhicules professionnels
⇒ Afficheurs, publicitaires	⇒ Professionnels du bâtiment
	⇒ Peintres
	⇒ Artisans

Sur les supports suivants

⇒ Murs	⇒ Carrelages	⇒ Bois
⇒ Vitres	⇒ Grès	⇒ Supports métalliques
⇒ Panneaux	⇒ Céramiques	⇒ Stratifiés
⇒ Enduits	⇒ Marbres	⇒ Surfaces peintes parfaitement réticulées
⇒ Briques		⇒ Bardages peints
⇒ Béton		

Révision n° 1 – HDMJ - 202223

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer le nettoyant à l'état pur, à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse non synthétique

Effaçage de graffiti : Sur supports, matériaux particulièrement poreux, si nécessaire, imbiber au préalable le pourtour du graffiti avec de l'eau et appliquer le produit sur le graffiti. Commencer de la périphérie vers le centre en raclant la peinture au fur et à mesure de sa dissolution. Renouveler l'opération
Essuyer.

Dissolution de film protecteur synthétique : Imprégner le film avec le produit pur.
Dans le cas de film de forte épaisseur, si nécessaire, griffer celui-ci à l'aide d'une brosse dure pour activer la pénétration.
Eliminer par brossage au fur et à mesure de la dissolution.

Nota : Au préalable, faire un essai de compatibilité du nettoyant avec le support à traiter, notamment en cas de supports sensibles, matériaux composites polymères, pouvant être déformés ou détériorés par un contact prolongé ou déjà altérés par des solvants, des encres ou des graffitis

RECOMMANDATIONS



DANGER
H225 Contient du SOLVANT HYDROCARBONÉ D'ORIGINE PÉTROLIÈRE
Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P331 NE PAS faire vomir. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

. Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles.

. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax : 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**